

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

4ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2019

Séance du 16 octobre 2019

CD20191016_29
id. 4761

Le 16 octobre 2019, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum : 16*

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BAYLET, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), M. DESCAZEAUX (pouvoir à Mme MORVAN)

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE
DE TRAVAUX D'INSTALLATION DE CHAUFFAGE
ET DE CLIMATISATION DE L'EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DES
DEUX RIVES À VALENCE D'AGEN**

Par délibération modifiée du 20 décembre 1984, le Conseil général a décidé de créer un fonds d'aide à la modernisation des établissements pour personnes âgées (FAMEPA) régi par les dispositions suivantes :

- travaux subventionnables : trois opérations ou tranches fonctionnelles maximum par établissement ;
- taux de subvention : 20 % du coût TTC des travaux ;
- subvention maximum limitée à 30 500,00 € par opération.

En application de cette délibération de principe, le directeur de l'EHPAD du centre hospitalier des Deux Rives à Valence d'Agen sollicite une aide départementale de 30 500,00 € en vue de procéder au remplacement de la chaudière de la résidence « Vergnes » et à l'installation de la climatisation dans le secteur sécurisé « Aloïs ».

Le coût des travaux s'établit à 165 058,26 € TTC, répartis comme suit :

- installation d'une nouvelle chaudière	79 512,36 €
- installation de la climatisation	<u>85 545,90 €</u>
- TOTAL TTC	165 058,26 €

Le plan de financement proposé est le suivant :

- FAMEPA	30 500,00 €
- autofinancement	<u>134 558,26 €</u>
- TOTAL TTC	165 058,26 €

Le plan pluriannuel d'investissement correspondant à ces travaux a été approuvé par le Conseil départemental en date du 18 mai 2016.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission solidarité, santé, action sociale, handicap et logement,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve, selon les modalités susvisées et au titre du fonds d'aide à la modernisation des établissements pour personnes âgées, l'attribution d'une subvention départementale de 30 500 € à l'EHPAD du centre hospitalier des Deux Rives à Valence d'Agen pour le remplacement de la chaudière de la résidence « Vergnes » et l'installation de la climatisation dans le secteur sécurisé « Alois » ;
- Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 204142, sous fonction 538 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président ,

Christian ASTRUC